DOSSIER SANTÉ

L'implant cochléaire, une révolution auditive

Oue la surdité soit acquise ou présente dès la naissance, cette technologie restaure les capacités auditives... mais n'offre pas encore une audition parfaite.

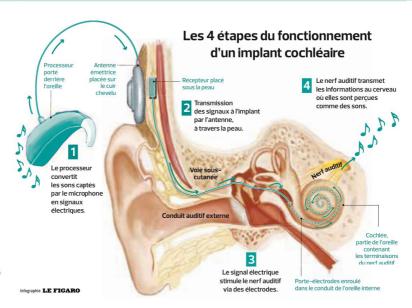
SURDITÉ Plus de 1 milliard de jeunes de 12 à 34 ans dans le monde risqueraient de perdre l'audition parce qu'ils ont la fâcheuse habitude d'écouter la musique avec un volume trop fort, rapportait la se-maine dernière une étude publiée dans le BMJ Global Health. Ces pradans le BM Good Health. Ces pra-tiques d'écoute dangereuses affec-tent de façon irréversible les cellu-les ciliées présentes dans la cochlée, une partie de l'orellle in-terne dans laquelle les sons sont transformés en signaux électriques avant d'être transmis au cerveau. À terme, un certain nombre pour-rait souffrir d'une surdité légère à modérée et avoir besoin d'une aide auditive. Chez les jeunes ayant une oreille vulnérable ou un trouble uditif préexistant, une surdite plus importante pourrait s'installer et la pose chirurgicale d'un implant cochléaire s'avérer nécessaire.

Ce dispositif imaginé il y a plus de trente ans a révolutionné la prise en charge des personnes atteintes de surdité profonde à sévère. En sti-mulant directement le nerf auditif à mulant directement le nert auditif à l'aide d'une électrode introduite dans la cochlée (voir notre infogra-phie). l'implant pallie les cellules ci-lées défectueuses et restaure l'audition. Plus de 15000 Français sont sortis du monde du silence

grâce à cette technologie. Les raisons pour lesquelles on dé-cide de poser ou non un implant co-chléaire varient notamment selon l'âge des patients. Chez l'adulte, «il est proposé à ceux portant une pro-thèse auditive, mais qui n'en voit plus

les bénéfices », indique le DF Ruben Hermann, médecin ORL à l'hôpital Édouard-Herriot (Lyon). Les implants ne peuvent en effet être pro-posés à toutes les personnes con-frontées à une déficience auditive, qu'elle soit congénitale ou acquise au cours du temps (à cause de l'ex-position à des sons trop intenses, du vieillissement, d'une infection...). Les recommandations stipulent que la surdité doit toucher les deux oreilles - même si la plupart du temps une seule oreille est implan tée -, et qu'un appareillage doit avoir déjà été mis en place.

«Il faut également que les person-nes soient motivées. L'implantation nécessite un investissement personnel important, car un an de rééduca tion avec un orthophoniste est géné ralement nécessaire pour tirer pleinement parti du dispositif. Avec l'implant, le paysage sonore s'élar-



git, cela demande de l'apprentissa ge», explique le médecin ORL. D'après une enquête réalisée en 2020 par le Centre d'information sur la surdité et l'implant cochléaire (Cisic), fondé par des patients im-plantés, 51% des patients ont retrouvé une écoute naturelle avant trois mois et 31 % supplémentaires au-delà d'un trimestre

Thérapie génique et cellulaire

Pour autant, ces contraintes d'ap-prentissage ne doivent pas pousser à exclure les aînés. «On peut être im-planté à n'importe quel âge, insiste le D' Hermann. Et surtout, il ne faut pas attendre. Plus la surdité est ancienne et importante, moins l'implant sera performant. Or, nous accueillons enperformant. Or, nous accueillons en-core dans nos services des seniors de plus de 80 ans à qui on a répété pen-dant dix ans qu'ils étaient trop vieux pour l'implant cochléaire. De précieu-ses années sont alors perdues alors que l'on sait que la prise en charge des déficiences auditives permet de ralen-tir le déclin cognitif. »

Chez l'enfant, l'enjeu est tout autre. Si l'implant permet aux

adultes de réentendre, il permet chez l'enfant la compréhension et la l'acquisition du langage oral à condition que l'implantation soit réalisée précocement. C'est pour-quoi un programme national de dé-pistage de la surdité a été déployé en France en 2014. Aujourd'hui, nouveau-nés sur 10 bénéficient de ce dépistage à la maternité. Et ce trouble sensoriel, le plus fréquent à la naissance, est retrouvé chez 1 nouveau-né sur 1000. Environ 40 % d'entre eux sont potentielle-ment candidats à l'implant co-

La plasticité du cortex auditif est plus grande à la naissance et dimi nue avec le temps. La période criti-que de l'apprentissage et du déve-loppement du langage se situe durant les trois premières années de la vie. Une course contre la montre se déclenche alors au moment du diagnostic. « Idéalement, la pose doit être réalisée avant le premier anniversaire de l'enfant. L'im-plantation peut concerner les deux oreilles immédiatement ou être réali sée de façon séquentielle jusqu'à 2 ans. Dans l'intervalle, une aide auditive conventionnelle peut être mise en place. Cela permet de stimu-ler les aires auditives mais également d'habituer les enfants à porter un appareil sur les oreilles », explique le Dr Natalie Loundon, responsable de l'unité d'audio-phonologie, im-plant cochléaire à l'hôpital Necker-Enfants malades (Paris).

Particontenic of 100 miles pour les adultes, un suivi orthophonique est prévu. «Contrairement aux adultes, un part d'une page vierge chez les enfants. Les premières réactions auditives s'observent entre 10 jours et 2 mois, décrit le De Loundon. L'implantation bilatérale précoce permet aux enfants de sortir leur épingle du jeu. Je vois des patients qui peuvent faire de la musique ou encore jongler entre differentes langues étrangéres parlées à la maison. »

Pour autant, toutes ces personnes

Pour autant, toutes ces personnes implantées, enfants comme adultes, ne sont pas parfaitement entendan-tes. Elles restent gênées dans le bruit. Diner au restaurant ou suivre en classe est donc encore difficile et en classe est donc encore difficile et l'écoute de la musique n'est pas tou-jours agréable. Aussi, bien que les recherches se poursuivent pour améliorer les performances des implants, la médecine régénérative, dont la thérapie génique et cellulaire, suscite l'espoir de leur offrir enfin une audition parfaitement normale.

Deux types de surdité selon l'endroit lésé

L'OREILLE est composée de trois parties : Poreille externe (pavillon et conduit audi-tif), l'oreille moyenne qui abrite le tympan et les osselets chargés de transmettre les ondes sonores à l'oreille interne, et cette dernière, qui contient la cochlée, chargée de transformer ces vibrations en influx nerveux. La surdité peut trouver son origine dans chacune des parties de l'oreille.

La surdité de transmission, le plus souvent réversible Des lésions, blocages mécaniques ou mal-formations de l'oreille externe ou moyenne peuvent gêner la propagation des ondes so-nores vers l'oreille interne. Les sons perçus

sont alors diminués. Cette surdité dite de sont alors diminues. Cette surdite dite de transmission peut être due à un bouchon de cérumen dans le conduit auditif, à la pré-sence de liquide derrière le tympan, à des lésions du tympan, à une infection comme une otite ou encore à un traumatisme per-turbant le fonctionnement des osseless. La plupart peuvent être traitées par antibiotiques ou par une chirurgie.

La surdité de perception

appareillage indispensable Les déficits auditifs liés à une atteinte de Les déficits auditis nes a une acception ou neurosensoriellés surdité de perception ou neurosensoriel-le. Elle peut être congénitale, ou bien liée à la

disparition des cellules ciliées dans la codisparition des cellules ciliées dans la co-chlée ou à des lésions du nerf auditif causées par le vieillissement, par l'exposition à des médicaments ototoxiques ou à des bruits in-tenses, ou par un traumatisme de l'oreille interne (par exemple, traumatisme baromé-trique ions d'une plongée sous-marine). Ce sont les surdités les plus fréquentes. Le signal sonore est alors transmis à l'oreille interne mais luves par transformé correctment en mais il n'est pas transformé correctement en influx nerveux, ou il est mal interprété par le cerveau. Ce dysfonctionnement est irréver-sible et seul l'appareillage (aide auditive ou implant cochléaire) permet de compenser la

Thérapie génique et cellules souches, les promesses de la médecine régénérative

DANS plus de deux tiers des cas, la DANS plus de deux tiers des cas, la surdité sévère ou profonde est d'origine génétique. C'est en 1995, à l'Institut Pasteur de Paris, que le premier gêne responsable de surdité est isolé. Depuis, plus d'une centaine d'altérations génétiques associées à autant de formes distinctes d'atteintes auditives ont été

associées à autant de formes disinctes d'atteintes auditives ont été
identifiées. Ces dernières affectent
la cochlèe, et plus précisément les
cellules ciliées, ou le nerfauditif.
Ces découvertes ou rievolutionné la recherche dans l'audition et
ouvert la voie au développement
de thérapies pour réparer l'oreille
interne, au premier rang desquelles la thérapie génique, qui consiste à injecter directement dans les
cellules une version fonctionnelle
du gène manquant ou altéré.
«Parmi les pistes explorées, les
travaux les plus avancés portent sur
la surdité DFNB9 causée par l'absence d'une protéine, appelée l'otoperfine, essentielle à la tramsmission
du son au niveau du nerf auditifCette surdité congénitale rare

concerne environ 5% des suiets concerne environ 5% des sigets sourds », indique le D' Natalie Loun-don, responsable de l'unité d'audio-phonologie, implant cochléaire de l'hôpital Necker (Paris) qui collabo-re avec l'Institut Pasteur à ces re-cherches. «Dans le cas de cette surdité, la cochlée et le nerf fonctionnent mais la communication entre les deux dysfonctionne. C'est comme si, dans un circuit électrique, tous les câbles étaient bien branchés mais que l'in-terrupteur était cassé», illustre Said terrupteur était casse », missue sand Safieddine, responsable de l'équipe technologies et thérapie génique pour la surdité à l'Institut de l'audi-tion, un centre de l'Institut Pasteur. tion, un centre de l'Institut Pasteur. «En injectant le gêne codant pour l'otoferine dans la cochiée d'un modèle de souris, poursuit le chercheur, nous avons pu rétablir une audition quasi normale de façan durable. »
Cette première mondiale a permis de démontrer que la voie de la thérapie génique était une piste séreiuse dans l'audition. Ces travaux ouvrent ainsi la voie à des études si-

milaires sur d'autres formes de sur milaires sur d'autres formes de sur-dité présentes des la naissance, et notamment les plus fréquentes. Ils prouvent par ailleurs qu'il est pos-sible d'agir même si la déficience est installée. Jusqu'alors, on pensai-que ce type de traitements devait être appliqué au cours de la gros-sesse, période à laquelle l'oufe se développe.

Résultats prometteurs

Resultats prometteurs
Ces résultats prometteurs obtenus
chez la souris offrent aussi la possibilité d'un essai clinique chez l'home,
bien qu'il faille d'abord démontrer l'absence de toxicité de cette
thérapie. A terme, il floudra faire la
preuve que ces injections font aussi
bien que l'implant cochlédrar. Et si elle
restaure une audition naturelle, il
fundar y aller sons hésiter », estime le
D-Loundon.

Danc le mahme tenme, en possible le

Dr Loundon.

Dans le même temps se profile la mise au point de thérapies cellulaires fondées sur la greffe de cellules souches, ces cellules «mères» à partir desquelles les autres cellules

Une équipe britannique

a montré que des cellules souches peuvent se différencier en neurones auditifs chez la souris adulte et restaurer partiellement l'audition

auditives se développent. Ces théra-pies permettraient de remplacer les cellules ciliées ou encore les neurocellules ciliées ou encore les neuro-nes défectueux du nerf anditif en cas de surdité d'origine génétique, mais aussi les déficiences liées au vieillis-sement, à l'exposition à des médica-ments ototoxiques ou encore à des traumatismes sonores. Bien que les recherches ne soient pas aussi avan-cées que dans les thérapies géni-ques, les premiers succès sont déjà là.

«Une équipe britannique a par exemple montré que des cellules souches peuvent se différencier en neurones auditifs chez le rongeur adulte et restaurer partiellement l'audition, relate le Pª Azel Zine, directeur adjoint du laboratoire de bioingénierie et nanosciences (LBN) à l'université de Montpellier. Et de poursuivre : «Ces résultats sont intéressants car cette greffe de cellules progénitrices neuronales permettrait d'élargir les nuications des implants cochléaire aux patients présentant des pertes neuronales au niveau du nerf audi-

tif. » Par exemple, ceux présentant des neuropathies auditives ou une perte neurale liée à l'âge appelée

perte neurale liée à l'âge appelée presbyacousie neurale. En revanche, la greffe de cellules souches pour remplacer les cellules souches pour remplacer les cellules sensorielles de la cochiée s'avère plus compliquée. Il y a deux ans entron, l'équipe du Pr Zilne a été la première à greffer dans la cochiée d'un modèle animale de surdité neurosensorielle, des cellules souches humaines issues de cellules souches pluripotentes induites (IPS). «Nous avons observé que les cellules greffées ont survicu dans l'environnement hostile de la cochiée, ont migré le long de la spriale col'environnement hostile de la cochilée, ont migré le long de la spirale cochledire, se sont intégrées dans l'épithélium lésé, et mieux encore se sont
différenciées en cellules cilièes himatures. En revanche, la maturation
n'a donc pas été restaurée », explique le neuroscientifique, qui cherche maintenant à comprendre les
obstacles de la différenciation des
cellules souches. ■
A-L L

about:blank